

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CODIR DU 10 JANVIER 2025

**Membres
Présents**

Pierre BOURGEOIS – Jean CELI – Annick DARD – Sylvaine DEMORTIER - Françoise GAILLARD – Christian GAUCHEY - Monique GOGUEL – Franck GUY – Claire LEIRE - Catherine NIQUET – Françoise PETITJEAN
Michel PRENEZ - Michel VARESCON –
Nicole POULET (Membre d'honneur)

Le Quorum étant atteint, 13 membres présents sur 13, la Présidente ouvre la séance à 9h10

A l'ouverture de la séance, Françoise GAILLARD présente ses meilleurs vœux aux membres du CODIR.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

Françoise GAILLARD, rappelle les points à l'ordre du jour :

1. *Approbation du compte-rendu du CODIR du 22 novembre 2024*
2. *Mise en place des différentes commissions*
3. *Objectifs pour la saison 2024/2025*
4. *Point sur la formation*
5. *Point sur les séjours et passation*
6. *Carte Découverte*
7. *Informations diverses*
 - *Achats de matériel*
 - *Ouverture du gymnase de Rochefort sur Nenon*
 - *Remise de clefs*
8. *Questions diverses*

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2024

Françoise GAILLARD demande qu'un paragraphe sans lien avec l'objet du point 3 à la page 3 soit retiré de ce compte-rendu. La secrétaire précise que ce même paragraphe (erreur de Copier/Coller) a été retiré et qu'elle a renvoyé aux membres du CODIR le compte-rendu corrigé. Après recherche, cet envoi date du 05 décembre 2024.

➡ **Approuvé à l'unanimité**

2. MISE EN PLACE DES COMMISSIONS ET OBJECTIFS PRIORITAIRES POUR LA SAISON

Les points 2 et 3 sont traités simultanément durant la réunion.

2.1. Réviser des statuts et le règlement intérieur

Les Statuts émanent des Statuts de la FFRS et sont soumis au service juridique de la FFRS avant d'être proposés à l'AG du club. Nos statuts datent de 2020 et doivent être en adéquation avec la nouvelle loi Sport de Mars 2022.

Le Règlement Intérieur (RI) est rédigé en adéquation avec les statuts. Le RI est une déclinaison des statuts, il apporte plus de précisions quant au fonctionnement de notre club.

Il a été aussi évoqué de travailler sur l'harmonisation d'une **Charte** pour chaque activité car nous avons constaté que certains animateurs ressentent le besoin de donner quelques consignes de fonctionnement aux adhérents, par exemple pour le ski de fond, la pétanque... charte qui pourrait être insérée dans le dossier d'inscription FFRS 360 au même titre que le Règlement Intérieur.

La commission Règlementation/Procédures se réunira le **Mercredi 05 février 2025 à 9h30**.

2.2. Améliorer la communication

La commission COMMUNICATION devra analyser l'existant et le fonctionnement de notre site avec l'objectif d'optimiser la communication en général et plus particulièrement celle du site pour une meilleure lisibilité pour nos adhérents. A terme, le site deviendra l'outil principal de communication avec nos adhérents.

Sont ainsi évoqués au cours des échanges :

- *la question de l'utilisation des réseaux sociaux*
- *la diffusion des informations via les BLOGS qui restent sous la responsabilité de la Présidente*
- *l'accès aux différents espaces*
- *un service COM qui permettrait de faire le lien avec la presse locale avec un objectif : parler de la vie du club et avec la FFRS*
- *la mise à jour plus régulière du site*

→ La commission se réunira le **Mercredi 29 janvier à 14h30**.

2.3. Réfléchir à une organisation administrative et à une planification des séjours

Monique GOGUEL transmet à Claire LEIRE le dossier s'y afférent qui prend le relais pour la prochaine mandature.

Monique GOGUEL reste Référente Tourisme (lien avec la FFRS) dans l'attente de l'évolution du logiciel FFRS 360 pour la mise en ligne des séjours prévue en septembre 2025.

Quelques points abordés lors de cette réunion :

- *La gestion des paiements (chèque et virement)*
- *Les conditions d'annulation*
- *Eviter la concurrence entre les séjours*
- *Qui peut organiser un séjour ?*
- *La procédure séjours : apporter éventuellement des avenants...*

→ La commission Séjours/Loisirs se réunira courant Mars et conviera les organisateurs de Séjours/Loisirs programmés : Nicole POULET, Alain DELILLE et Michel VARESCON.

2.4. Former les membres du CODIR et les adhérents à l'utilisation du logiciel FFRS 360

La référente de la commission FFRS propose une formation en trois temps :

- Former les membres de la commission FFRS 360 au logiciel dans son intégralité
- Former les membres du CODIR pour la saisie des inscriptions des adhérents



RETRAITE SPORTIVE du GRAND DOLE

Impasse FAGOT – 38 Boulevard WILSON
39100 DOLE

Site : <https://rsgranddole.fr>

- Former les adhérents à la connexion et à la saisie de leur commande : Sur inscription sur les mois d'avril, mai et juin 2025 : Groupe de 12/15 personnes, secondée par les membres de la commission.

→ Monique GOGUEL va proposer un calendrier pour les différentes formations citées ci-dessus sur les 6 mois à venir.

2.5. Gérer les travaux et les achats de matériel

La commission Matériel devra signaler tout problème survenant dans les salles mises à disposition et en assurer son suivi.

Elle recueillera également les demandes d'achat de matériel émanant des animateurs ou membres du CODIR et assurera le suivi de l'inventaire amorcé lors de la précédente mandature, principalement le matériel audio, vidéo, informatique...

La secrétaire propose ses services pour l'édition d'un fichier Matériel.

Points abordés :

- *Françoise GAILLARD propose d'étoffer cette commission d'un membre : en attente de la suite à donner*
- *Gestion du prêt et de la location de matériel mis à disposition par la club (bâtons de marche nordique, arcs, raquettes Picklball...) : à inclure éventuellement dans les chartes des activités*
→ Réunion à programmer

2.6. Répertoire les besoins au niveau du local et assurer une veille régulière des stocks

Sous la responsabilité de Françoise PETITJEAN, Nicole POULET et Catherine NIQUET se sont proposées pour la seconder et envisagent une organisation de l'intendance (stocks, achats produits courants...)

2.7. Développer et Former : deux axes prioritaires

La révision du Projet Associatif permettra de définir les axes principaux de travail pour la mandature 24/28 et d'entrevoir son plan d'actions.

La Présidente insiste sur le fait d'avoir une réflexion approfondie sur les axes à définir en lien avec le contexte démographique actuel et demande la présence des membres de la Commission et de quelques membres volontaires du CODIR à ce groupe de travail.

En découleront, ainsi, les objectifs prioritaires de la Commission Développement-Formation pour l'année à venir.

Points abordés lors des échanges :

- *Problématique de l'inclusion*
- *Problématique des adhérents "très vieillissants", à fidéliser au club*
- *Renforcement du lien social*
- *Création d'activités autres que sportives (manuelles, artistiques, ludiques...)*

→ Françoise GAILLARD fera, très prochainement, des propositions de date pour une première réunion.

3. OBJECTIFS POUR LA SAISON 2024/2025 : TRAITER AVEC LE POINT 2

4. POINT SUR LA FORMATION ET LES ACTIVITES

4.1. La Formation

Michel VARESCON nous fait part de la formation de 11 nouveaux animateurs pour la saison 24/25 et deux en projet pour 25/26.

	Gymnastique	Pétanque	Pickleball	Randonnée Pédestre	Rando de Proximité	Self- Défense	Tir à l'Arc	Yoga
24/25	1	1	3	1	1	1	1	2
25/26	1			1				

5 candidats suivront la Formation Initiale Animateur (FIA) en novembre, 3 candidats en janvier et 5 en mars. 5 animateurs sont inscrits en janvier pour la formation Premiers Secours Citoyens (PSC)

4.2. Les Activités

Le gymnase de Rochefort sur Nenon a ouvert ses portes en janvier et notre Présidente a pu obtenir deux créneaux, soit les lundi et jeudi de 16h à 18h dédiés aux activités PICKLBALL et BADMINTON.

Cette opportunité nous a permis de commencer à faire des sondages pour mettre en place ces deux activités.

Pour le **Pickleball**, les animateurs ont lancé un appel à inscription le 10 janvier et propose une démonstration le lundi 03 février à tous les adhérents désireux de découvrir cette nouvelle activité.

A terme, elle comptera huit animateurs.

Pour le **Badminton**, l'information a été diffusée aux adhérents le 08 janvier ; à ce jour, une vingtaine d'adhérents se sont montrés intéressés pour pratiquer cette activité et 3 animateurs se sont proposés pour l'encadrer : reste à envisager la formation complémentaire (Module 2) spécifique à l'activité.

Danse Folk : l'animatrice devra s'absenter au mois de mars ; se pose la question de son remplacement.

5. POINT SUR LES SEJOURS

5.1. Bilans financiers

5.1.1. Séjour Vars les Claux : Coût du séjour/personne : 555,16 € - 2 % à la FFRS, soit 526,49 €

5.1.2. Séjour St Jean de Monts : Coût du séjour/personne : 505,26 € - 2 % à la FFRS, soit 403,24 €

5.2. Séjours 24/25

5.2.1. Chapelle des Bois : du 18 au 25 janvier : 24 inscrits

5.2.2. Ardèche (Voguè) : du 25 mai au 1^{er} Juin : 55 inscrits (complet)

5.2.3. Serre Chevalier : du 31/08 au 07/09/24 : en cours d'inscription (43 inscrits)

5.2.4. Arc 1800 : Du 28/06 au 05/07/25 : en cours d'inscription (38 inscrits)

Monique GOGUEL informe qu'il n'y a pas de séjours programmés pour la saison 25/26 et transmet le dossier à Claire LEIRE, nouvelle référente Séjours/Loisirs.

6. CARTE DECOUVERTE

Elle sera proposée au tarif de 13 € (sans changement) à compter du lundi 10 mars 2025, valable 3 mois, avec un choix de 4 activités.

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Planning des Permanences

- Lundi 10/02/25 : 14h/16h
- Vendredi 14/03/25 : 14h/16h
- Lundi 07/04/25 : 9h30 – 11h30
- Mercredi 13/05/25 : 14h/16h
- Mercredi 11/06/25 : 14h/16h

7.2. Achats de matériel

7.2.1. Remplacement de la sono

Christian GAUCHEY présente différents devis. Après échanges et débats, l'assemblée ne souhaite pas engager une dépense (environ 700 €) qui semble excessive pour un matériel qui ne sera utilisé que très ponctuellement et propose d'envisager la location d'une sono en cas de nécessité.

7.2.2. Achat d'un micro/Bouche ou Serre-tête pour l'activité Danse de Salon

Le CODIR n'est pas opposé à cet achat mais souhaite des devis ; le référent Matériel s'en charge.

7.2.3. Achat d'un ordinateur pour la danse FOLK

Cette demande est rejetée à la majorité.

→ **Opposés à l'achat : 6 voix - Abstentions : 3 voix - Pour : 3 voix**

7.2.4. Remplacement de l'ordinateur du secrétaire-adjoint (réfèrent Site)

Cette demande est acceptée à l'unanimité. Christian GAUCHEY et Michel PRENEZ se chargent de prospecter.

➡ **Achat validé à l'unanimité**

7.2.5. Achat d'un pack pour l'activité PICKLEBALL

Manque 1 pack PICKLEBALL pour la nouvelle organisation de l'activité au gymnase de Rochefort sur Nenon dans lequel les animateurs ont la possibilité d'aménager 4 terrains de jeux (au lieu de 3 comme à Damparis). Les animateurs se chargent de la commande d'un montant de 320 €.

➡ **Achat validé à l'unanimité**

7.2.6. Achat de raquettes pour l'activité BADMINTON

Après débats et échanges, le CODIR a décidé que le CLUB supporterait uniquement la dépense des volants. Jean CELI se charge de cet achat.

7.3. Remise des clefs

Françoise GAILLARD demande à la secrétaire de dresser un inventaire des clefs qui ont remises aux différents membres du CODIR, à savoir : Françoise GAILLARD – Monique GOGUEL – Pierre BOURGEOIS – Catherine NIQUET – Nicole POULET – Michel PRENEZ et Françoise PETITJEAN.

Fichier en cours d'élaboration

8. QUESTIONS DIVERSES

8.1. Partenariat avec le CNDR

Françoise GAILLARD a rencontré le président du CNDR pour échanger sur les possibilités d'un partenariat. En cours de réflexion mais notre présidente nous précise que l'activité Natation ne pourra être envisagée que par ce biais ; aucune possibilité ne s'offre à la RSGD avec l'espace Talagrand.

8.1. Confidentialité des informations

Notre présidente tient à rappeler aux membres du CODIR qu'ils doivent observer leur devoir de réserve jusqu'à l'approbation des comptes-rendus de réunion et leur diffusion sur le site de la RSGD (espace adhérents).

8.2. Prochaines réunions

- Réunion de bureau : Mercredi 19 février à 15h30
- Réunion de CODIR : Lundi 17 mars à 9h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h00.

P/o les secrétaires de séance



Monique GOGUEL

La Présidente



Françoise GAILLARD